

**AD NORMANDIE**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 15 mars 2024**

**Compte administratif 2023**

Réuni le vendredi 15 mars 2024, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de Mme Sophie GAUGAIN, Vice-Présidente de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY, excusée, pouvoir à M.BRASSE,  
Augustin BŒUF,  
Mathieu BRASSE,  
Virginie CAROLO, excusée,  
Catherine COUSIN, excusée, pouvoir à L.MARTING,  
Christophe DORE, excusé,  
Pierre ESTORGES, excusé, pouvoir à V.TELLIER,  
Christophe GAUDILLOT, excusé, pouvoir à C.NOUVELOT,  
Sophie GAUGAIN,  
Jonas HADDAD, excusé, pouvoir à A.BOEUF,  
Timothée HOUSSIN, excusé,  
Lynda LAHALLE, excusée, pouvoir à R.THOMAS,  
Pierre-Jean LEDUC, excusé, pouvoir à C.MEUNIER,  
Jean-Louis LOUVEL, excusé, pouvoir à A.MARTINI,  
Laurent MARTING,  
Alexandre MARTINI,  
Catherine MEUNIER,  
Hervé MORIN, excusé,  
Oumou NIANG-FOUQUET, excusée,  
Cédric NOUVELOT,  
Audrey REGNIER, excusée, pouvoir à S.GAUGAIN,  
Gilles SERGENT, excusé,  
Valérie TELLIER,  
Rodolphe THOMAS,  
Gilles TREUIL, excusé,  
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, excusée

Légalement convoqués le jeudi 29 février 2024,

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,  
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**, à la majorité des présents et représentés, S GAUGAIN ne prenant pas part au vote, abstention de M. BRASSE et Mme BEREGOVY :

- D'approuver le compte administratif 2023 du budget principal et les comptes administratifs 2023 des budgets annexes « Salons-FFWD », « CSIRT », « Normandie Carbone » dont les pièces comptables sont jointes en annexe à la présente délibération ;
- D'arrêter à + 4 592 735,47 € le résultat de clôture de la section de fonctionnement et à + 815 203,49 € le résultat de clôture de la section d'investissement du compte administratif 2023 du budget principal ;
- D'arrêter à + 553 686,65 € le résultat de clôture de la section de fonctionnement et à + 4 800 €, le résultat de clôture de la section d'investissement du compte administratif 2023 du budget annexe « CSIRT » ,
- De signer en séance les documents joints

**La Vice-Présidente**

**Sophie GAUGAIN**

*Acte rendu exécutoire le 28 mars 2024 après transmission en Préfecture le 26 mars 2024 et publication le 28 mars 2024.*

*Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen.*

*Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*